



Intervention Nicole THERON

**Colloque REGARDS DE FEMMES du samedi 15 octobre 2011 /
Pas de gouvernance démocratique sans les femmes**

Comment conforter les femmes dans leur fonction d'élues ?

L'ACMR est née en 1978 par la volonté de femmes élues désireuses de se former pour mieux exercer leur mandat électif (car les femmes se remettent toujours en question... sur leurs capacités).

Les objectifs de notre association se regroupent sous la terminologie F.A.I.R.E.

**Former sur mesure
Améliorer l'efficacité
Inciter à l'engagement
Responsabiliser à tous les échelons
Echanger compétences et pratiques**

Avec des formations courtes :

- **spécifiques : sur l'intercommunalité, l'action sociale, le budget de la commune, l'urbanisme, le statut de l'élu, la réforme des collectivités territoriales, l'Agenda 21 et la mise en œuvre des recommandations du Grenelle de l'Environnement, les éco-quartiers, l'accessibilité et le handicap, les relations avec les associations, la mise en place d'actions pour les jeunes, la sécurité et la délinquance, la valorisation des actions des communes, etc....**
- **transversales : comme la prise de parole en public, la gestion du temps et d'une équipe, la conduite d'une réunion et de projets**

Un autre moyen de se former : les visites et voyages d'études..... Les adhérents de l'ACMR ont déjà découvert : l'Assemblée Nationale, le Sénat, l'Hôtel de Ville de Paris, l'Hôtel de la Monnaie, le Parlement Européen à Bruxelles ainsi que la commune de Woluwe dans la banlieue bruxelloise, Milan, Barcelone, Berlin et Potsdam et le château Sans-souci, le Québec, le Portugal, etc... ainsi que toutes les institutions du département.

Les élus ont aussi visité des entreprises ou sites stratégiques de notre secteur : LE PROGRES, l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Saint Cyr au Mont d'Or, les prisons Saint-Paul ou Saint-Joseph (précédente mandature), le Grand Lyon, l'Hôtel de Région et celui du Département, l'Hôtel de Ville de Lyon, le Musée gallo-romain de Fourvière, etc....

L'ACMR s'astreint à communiquer avec les élus : parution annuelle d'un journal édité à 7 000 exemplaires et envoyé dans chaque commune pour chaque élu local, courriels, site Internet.

Depuis cette année, nous avons initié les petits-déjeuners débats permettant des échanges directs et très dynamiques entre les élus de terrain, quelle que soit leur fonction.

L'association travaille en commissions et assure une réunion du bureau mensuelle ainsi que plusieurs conseils d'administration par an. L'Assemblée Générale annuelle réunit tous les adhérents et permet le renouvellement du Conseil d'Administration par tiers.

L'ACMR a des partenariats et/ou représentations :

- au Forum International des Associations
- au CIDFF
- à la Sécurité Routière

et entretient des liens privilégiés avec l'Association des Maires du Rhône.